

## **A V I S   P U B L I C**

### **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1437-2025**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 15 décembre 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1437-2025 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin de modifier l'annexe « A-9 » intitulée « Trésorerie » pour le service de consultation ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 23 décembre 2025.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Sabrina Béland

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 23 décembre 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 23 décembre 2025.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Sabrina Béland